

VILLE DE LONGUENESSE
Mon quartier je l'aime
Je m'implique

2022-2023



Conseil de quartier



Le mot du Maire,

Édito

La ville de Longuenesse accorde une importance toute particulière à la démocratie participative. Afin de concrétiser une volonté forte d'être à l'écoute des Longuenessois et Longuenessoises, il est souhaité proposer aux habitants d'avoir une place importante dans la vie de la commune.

Pour cela, la ville souhaite poursuivre son action aux côtés de 7 conseils de quartiers, véritables outils de consultation, de concertation et de support à l'animation de quartiers.

Ces conseils de quartier traitent des questions d'intérêt général. Ils sont un lieu d'initiative et de réflexions ayant pour objectif d'améliorer le cadre de vie, de valoriser, promouvoir et embellir les quartiers.

Ils sont le lieu privilégié de la concertation entre les habitants, habitantes, la municipalité et les différentes institutions intervenant sur le territoire.

Un élu municipal est désigné comme référent pour chaque conseil de quartier. Il est chargé d'assurer le lien avec l'administration communale.

Mairie de Longuenesse – Démocratie participative
13 rue Joliot Curie – BP 62968 – 62219 Longuenesse
03.91.92.47.20 – quartier@ville-longuenesse.fr

Des Conseils de quartier

Les conseils de quartier sont une initiative de la Ville pour renforcer les liens entre les Longuenessois/Longuenessoises et la Municipalité. Ils permettent l'expression de chacun sur la vie de son quartier.

Des liens directs entre les habitants et les élus

Ces structures permettent aux Longuenessois et Longuenessoises d'être mieux écouté(e)s en évoquant leurs préoccupations et leurs souhaits. Les élu(e)s présentent leurs actions, associent les habitants dans les projets à l'échelle du quartier et de la ville en exposant les enjeux locaux.

Des lieux de libre-échanges et de paroles

Le Conseil est un lieu où chacun et chacune peut poser des questions, écouter, rencontrer d'autres habitants et habitantes pour mieux connaître les problématiques liées au quartier. Chacun des membres apporte des propositions en étant porteur de l'intérêt collectif et non d'intérêts individuels. Chaque Conseil est force de propositions pour améliorer la vie des habitants de son quartier sur de nombreux thèmes comme l'animation, la voirie, les espaces verts...

Des espaces stimulants de participation et d'information

La participation vise à renforcer l'intégration des habitant(e)s aux décisions de la vie publique locale. L'information permet une meilleure compréhension des programmes en cours ainsi qu'une meilleure analyse des projets futurs. Et ce, afin de dynamiser, développer, enrichir ces espaces de vie que sont les quartiers. L'information doit circuler à double sens : des élu(e)s vers les habitant(e)s et des habitant(e)s vers les élu(e)s. Elle doit être aussi transversale, c'est-à-dire impliquer dans l'action les différents services municipaux.

Pour quoi faire ?

Vous voulez échanger sur la vie de quartier, être acteur du vôtre, porter des projets et des évènements ensemble.

Améliorer le cadre de vie des habitants

En fonction de l'identité de chaque quartier, un travail de réflexion est mené pour rendre plus pertinentes les actions de la ville dans différents domaines notamment liées à la jeunesse et à l'éducation, à l'animation et à la culture, à l'urbanisme, aux espaces verts, à la prévention et à la sécurité...

Mieux vivre ensemble, renforcer le lien social et la proximité

Il est nécessaire de renforcer les rapports humains, en favorisant le rapprochement du quartier et de la ville. De quelle façon ? En développant et en multipliant les échanges conviviaux et solidaires.

Créer un lieu d'écoute

Le service des Conseils de quartier se charge de répondre à toutes questions et demandes portant sur l'environnement de chaque quartier. Ce travail rassemble tous les acteurs et différents partenaires afin de répondre aux attentes des Conseils de quartier tout en respectant les impératifs techniques et financiers.

Inform

Chaque membre doit organiser le passage de l'information entre la population et le service des Conseils de quartier. Chaque membre est aussi le/la représentant(e) des habitant(e)s, c'est-à-dire la personne la plus à même de connaître les besoins du quartier et de faire remonter les aspirations de tous.

Créer de vraies forces de propositions

Outre les réponses aux désagréments quotidiens, les Conseils se fixent des objectifs de travail favorisant de véritables projets de vie de quartier sur le long terme. Les membres se doivent d'être des forces de propositions pour leur quartier.

La composition

Les conseils de quartier sont des assemblées associant élus locaux et habitants. Le conseil municipal a mis en place 7 conseils de quartier répartis sur la ville.

Les 7 conseils de quartier correspondent aux secteurs suivants :

- **Conseil de quartier Verte Écuelle**
- **Conseil de quartier Saint Quentin / Sainte Aldegonde**
- **Conseil de quartier des Chartreux**
- **Conseil de quartier Salamandre Mélodie**
- **Conseil de quartier Pasteur / Malassise**
- **Conseil de quartier Centre-Ville**
- **Conseil de quartier Maillebois**

10 sièges (habitantes et habitants) sont à pourvoir par conseil. Les membres du Conseil sont tirés au sort parmi les volontaires.

Autant que possible et si les candidatures s'expriment, le Conseil devra être lui-même représentatif de la diversité du quartier.

Chaque Conseil sera également composé d'un élu et de son remplaçant ainsi que de trois membres de droit, le Maire, l'adjoint(e) à la démocratie participative et le conseiller / conseillère délégué(e) au cadre de vie.

Un/Une délégué(e) sera désigné(e) parmi le collège des élu(e)s composant le comité de quartier pour organiser le fonctionnement du conseil.

Si la totalité des sièges n'est pas pourvue au moment du tirage au sort, de nouveaux membres pourront être intégrés ultérieurement.

Membres de droit



Christian COUPEZ
Maire
Président du CCAS
Vice Président de la CAPSO



Delphine MALIDAN
Adjointe au développement
durable, à la mixité et la
démocratie participative



Pascal VOSPETTE
Conseiller délégué au cadre
de vie et à l'environnement

Des élus à votre écoute

Quartier Verte Écuelle

- **Éric Lebas (titulaire)**
- **Pascal Vospette (suppléant)**

Quartier Saint Quentin / Sainte Aldegonde

- **Brigitte Lecoustre (titulaire)**
- **Rodrigue Hermant (suppléant)**

Quartier des Chartreux

- **Stéphane Haelewyck (titulaire)**
- **Peggy Mahu (suppléante)**

Quartier Salamandre / Mélodie

- **Dominique Bernard (titulaire)**
- **Joelle Greuet (suppléante)**

Quartier Pasteur / Malassise

- **Steeve Mound (titulaire)**
- **Matthieu Legrois (suppléant)**

Quartier Centre-Ville

- **Delphine Duwicquet (titulaire)**
- **Stéphane Milamon (suppléant)**

Quartier Maillebois

- **Florence Nivert (titulaire)**
- **Blanche Lemaire (suppléante)**

L'équipe des titulaires

Quartier des
CHARTREUX



Stéphane HAELEWYCK
Conseiller délégué aux activités
périscolaires

Quartier
MAILLEBOIS



Florence NIVERT
Adjointe à la culture et conseillère
communautaire CAPSO

Quartier
SALAMANDRE
MELODIE

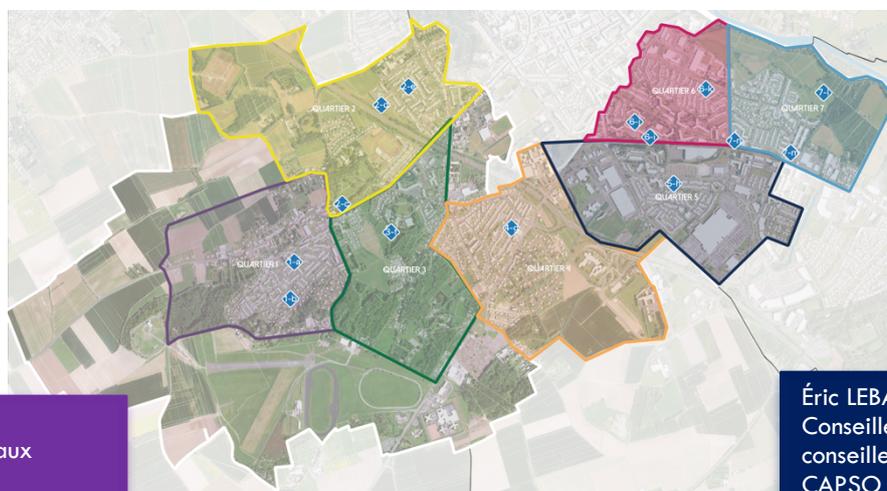


Dominique BERNARD
Adjointe aux affaires sociales

Quartier ST
QUENTIN STE
ALDEGONDE



Brigitte LECOUSTRE
Conseillère déléguée aux
activités citoyennes



Quartier
VERTE
ECUELLE
RENAN



Éric LEBAS
Conseiller Municipal et
conseiller communautaire
CAPSO

Quartier
CENTRE VILLE



Delphine DUWICQUET
Adjointe aux finances, aux
ressources humaines, aux
commerces et conseillère
communautaire CAPSO

Quartier
PASTEUR
MALASSISE



Stephen MOUND
Adjoint aux sports et conseiller
communautaire CAPSO

L'équipe des suppléant(e)s

Quartier
des
CHARTREUX



Peggy MAHU
Conseillère déléguée aux
relations intergénérationnels,
aux séniors

Quartier
MAILLEBOIS



Béatrice LEMAIRE
Conseillère Municipale

Quartier
SALAMAND
RE MELODIE

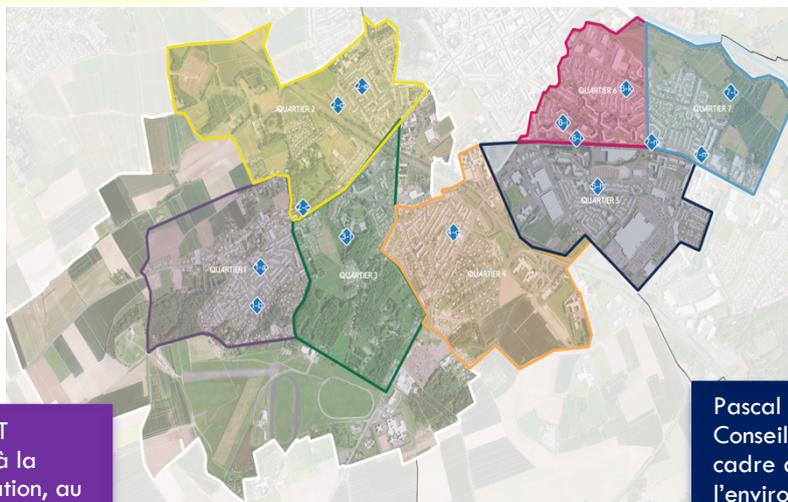


Joelle GREUET
Conseillère Municipale

Quartier ST
QUENTIN STE
ALDEGONDE



Rodrigues HERMANT
Conseiller délégué à la
mobilité, à la circulation, au
stationnement, à
l'accessibilité, à la
commission de sécurité



Quartier
VERTE
ECUELLE
RENAN



Pascal VOSPETTE
Conseiller délégué au
cadre de vie, à
l'environnement

Quartier
CENTRE



Stéphane MILAMON
Conseiller délégué à l'état
civil, aux élections, aux
commémorations, au
patrimoine, au jumelage

Quartier
PASTEUR
MALASSISE



Matthieu LEGROIS
Conseiller municipal